



Commune de TRIORS

Procès-Verbal du conseil municipal du 26 septembre 2023 à 20h30

Dûment convoqué le 19 septembre 2023, le conseil municipal s'est tenu dans la salle du conseil, sous la présidence de Pascal HANSBERQUE, Maire par intérim.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers votants : 9

Présents :

Pascal HANSBERQUE, Maire par intérim

Jean-Luc REYNAUD, adjoint

Sébastien AVIT, Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Anne-Laure COINDRE, Michel BOUY, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

Absente excusée : Nicole BOUY a donné procuration à Marie-Ange CHABERT

Secrétaire de séance : Sébastien AVIT

Auxiliaire de séance : Séverine MACHON

Quorum : 5

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

1°) Délibérations :

- Décision Modificative pour augmenter le compte 7381178 en 014 et le compte 6218.

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses.

- Organisation des bureaux de vote
- Convention référent déontologue avec le CDG
- Boîte à livres

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est approuvé, à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- Décision Modificative pour augmenter le compte 7381178 en 014 et le compte 6218:
→ Approuvé à l'unanimité.

COMMISSIONS

TRAVAUX :

- Début des travaux d'égouttage le 26/09/2023 sur les zones identifiées de la commune.
- La réfection des voiries débutera début octobre.
- 2^{ème} expertise suite au dégât des eaux sur le logement communal au-dessus de la mairie.

SDED :

- Enlèvement des poteaux bois suite au renforcement de réseau BT chemin de la Berlodiaire.
- Reste le report définitif des réseaux télécom sur le nouvel ouvrage par Orange.

SIEH :

- M. le Maire de St-Paul-Les-Romans Mr LUNEL a été élu Président lors des élections du bureau. Les vices président sont : Mr BARRY (maire de Saint-Christophe-et-le-Laris), Mr BONNET (maire d'Arthemonay) et Mr MONNET (conseiller municipal à Crépol)
- Le SIEH a désigné le référent déontologue choisit par l'agglomération.

SIVOS :

- Un réaménagement des bureaux a été décidé, toujours dans l'enceinte de l'école.
- Une réunion sera organisée le 27 septembre 2023.

ECOLE :

- 39 élèves ont fait leur rentrée scolaire au village. Une inscription supplémentaire est éventuellement attendue pour novembre.
- Mme DULUC est en remplacement de Mme COSTECHAREYRE en arrêt maladie depuis le 18 septembre. Elle assure également le périscolaire de la pause méridienne (cantine & garderie). La garderie du matin est assurée par une partie des conseillers.
- Une fiche de poste est en cours de rédaction pour le personnel en charge du ménage et du périscolaire.
- Un rangement et nettoyage du garage a été réalisé par les membres de la commission.
- Le prochain conseil d'école est fixé le 19 octobre 2023.

CAS :

- Le menu du repas des aînés a été choisi en séance. Le courrier d'invitation sera préparé et distribué rapidement.
- Un « atelier décoration » sera organisé le 7 novembre, afin de confectionner des objets de Noël pour le repas des aînés.

URBANISME :

- Les DP de M. ESSEGHIR & M. BERTHET pour la pose de panneaux photovoltaïques ont été acceptées.
- La DP de M. AVIT pour un abri de jardin a été acceptée.

QUESTIONS DIVERSES :

- La pose de la boîte à livres est prévue le 7 octobre en début de matinée.
- M. HANSBERQUE a été mandaté par les candidats aux élections municipales partielles des 15 et 22 octobre pour poser leurs dossiers en préfecture.
- La tenue des bureaux de vote a été organisée pour les deux tours.
- Le CM décide de ne pas adhérer à la convention proposée par le CDG de la Drôme et sollicitera le référent déontologue hors adhésion annuelle.
- Les conseillers départementaux Mme HAJJARI & M. LARUE sont venus en visite. Ils se sont rendus à l'IME de Triors :
 - o L'équipe a fait part des difficultés à déplacer sur site les thérapeutes (Kinés, Orthophonistes...)

- La responsable a également évoqué l'absence de vision sur la réorganisation interne de l'ADAPEI et l'avenir de l'institution de Triors.
- Mme HAJJARI & M. LARUE se sont également rendu à l'abbaye pour un moment d'échange et de visite.
- Les conseillers départementaux ont rappelé que les personnes en affection longue durée (ALD) n'ayant pas de médecin traitant, sont invités à contacter la maison médicale POUCHELON de ROMANS pour une éventuelle prise en charge. Une information spécifique sera faite auprès de la population Trioraise par la municipalité.
- La commune renouvelle sa participation à l'opération brioche de l'ADAPEI du 9 au 15 octobre 2023.
- Le G11 s'est tenu à Génissieux le 23 septembre :
 - Un échange sur les dérogations scolaires relève une grande disparité de mode calcul, ne permettant pas une harmonisation intercommunale.
 - Un renouvellement d'achat pour 50 barrières a été décidé, elles seront stockées à St-Paul-les-Romans.
 - Une réunion sur l'ambroisie sera planifiée en mai 2024.
 - Le prochain G11 se tiendra sur notre commune le 25/11/2023 à 9h.
- La buvette municipale a dégagé un bénéfice de 3178€ qui seront investi aux grés d'évènements culturels & participatifs.
- La municipalité a été informée d'une demande de modification/révision par la société Framatome de Romans-Sur-Isère de leur INB 98 (dénommée usuellement FBFC (a pour activité principale, la fabrication d'assemblage de combustibles nucléaires à base d'uranium pour les réacteurs produisant de l'électricité)) en vue d'une augmentation de capacité d'utiliser de l'uranium de retraitement enrichi (URE)

Passage d'une autorisation maxi actuelle d'URE de 150 tonnes, à 300 tonnes, sans changer la capacité annuelle maximale qui est de 1800 tonnes.

Selon le rapport de sureté préliminaire, le public n'est impacté sous aucun aspect par la modification envisagée en condition normal de fonctionnement.

La commune de TRIORS est informée par le fait de se trouver en partie dans le périmètre des 5 kms.

- Le séminaire de mi-mandat de Valence Romans Agglo aura lieu le 16 décembre 2023 à Valence.

Séance levée à 23h37.

Prochaine réunion : 20 ou 27 octobre 2023 à 20h30 en fonction du résultat des élections partielles du 15 octobre 2023.

Le secrétaire de séance



S. AVIT

Le Maire

